

EXTRAIT DU REGISTRE

AR Prefecture DÉS DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 016-211601687-20210517-20210504D-DE Reçu le 18/05/2021 Nombre de conseillers 21

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 11

L'an deux mil vingt-et-un
Le 17 mai à 18 heures 30
Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. BOIVENT Sébastien, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 10 mai 2021
PRESENTS : MMES CHARLES – LESENNE – POT –
SCHROEDER – TABEL
MM. BOISSIER DESCOMBES – BOIVENT – DESCLIDES –
DESLANDES – HUBERT – SUTRE
ABSENTS : MMES GUÉRIN – STAËL – MM JUANOLA –
LEROY
POUVOIR : S.O.

Madame LESENNE a été nommée secrétaire.

2021-05-04 D

OBJET : Motion pour l'EHPAD de Ruelle-sur-Touvre

L'EHPAD de Ruelle, propriétaire de LOGELIA et géré par la Mutualité Française de la Charente, qui accueille plus de 100 résidents originaires de Ruelle et des communes alentours, n'est plus aux normes et il n'est pas possible de le réhabiliter.

Depuis 2018, il fait l'objet d'une dérogation d'exploitation temporaire. La Mutualité cherche donc une solution de substitution pour construire un EHPAD moderne avec de petites unités de vie à taille humaine, adaptées aux différentes dépendances et besoins des utilisateurs.

La municipalité de Ruelle a proposé à la Mutualité une mise à disposition gratuite d'un terrain de 13 600 m², situé au Plantier du Maine Gagnaud.

L'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine met son veto à l'attribution d'une subvention d'investissement dans le cas d'une localisation au Plantier du Maine-Gagnaud. Cette opposition de principe a pour conséquence l'impossibilité pour la Mutualité de boucler le montage financier de ce projet dont le coût s'élève entre 10 et 15 millions d'Euros.

Compte-tenu :

- de l'histoire de cet EHPAD qui a été créé à la fin des années 60 par 4 ouvriers militants de la fonderie qui ont engagé leurs deniers personnels pour que soit créée cette maison de retraite,
- du nombre de personnes de Ruelle et des alentours qui sont accueillies dans cet EHPAD,
- de la naissance de ce nouveau quartier du Plantier du Maine-Gagnaud qui constitue une nouvelle centralité ruelloise, parfaitement intégré dans la cité, desservi par les transports en commun, des cheminements doux et qui verra, avant l'ouverture du nouvel EHPAD, la réalisation d'autres programmes (crèche, logements sociaux, jardins partagés, espaces publics, moyenne surface commerciale de proximité, ...).

Fort de ces éléments d'histoire et d'aménagement du territoire, les élus municipaux de la commune de Jauldes apportent tout leur soutien pour que l'EHPAD du futur s'implante au Plantier du Maine-Gagnard.

Préfecture

016-211601687-20210517-20210504D-DE
Reçu le 18/05/2021
Publié le 18/05/2021

Fait à Jauldes, le 18 mai 2021

Le Maire
Sébastien BOIVENT

